



## **Encres certifiées pour l'environnement**

Aucune émission de COV Nous utilisons des encres UV, elles sont considérées comme respectueuses de l'environnement car elles n'émettent pas de Composés Organiques Volatils (COV). De récentes études ont démontré le caractère cancérigène de ces composés.

## **Démarche de réduction des déchets**

Un autre champ d'action est l'organisation la plus écologique possible de la phase de production. Nous optimisons nos ressources et limitons les déchets. La réutilisation des matières premières dans le processus de production ainsi que la valorisation matérielle des chutes de production sont une pratique habituelle depuis des années.